

Re: Votre candidature aux prochaines élections cantonales

Simon Subtil <simon.subtil2@gmail.com> \_

De : ...

[Voir le contact](#)

À : Henri Simonet <ddurable.uzegepontdugard@yahoo.fr>

---

Monsieur,

Je vous réponds tardivement et vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Pour répondre à votre question, je m'inscris très clairement pour le schéma d'une Communauté de Communes incluant la Communauté de Communes de l'Uzège, le Grand Lussan, et les communes isolées du canton de Saint-Chaptes ; et farouchement contre le rattachement à l'agglomération de Nîmes.

Si le territoire correspondant à la CCU élargie ne disposait pas de suffisamment d'habitants en regard des dispositions du plan Balladur, l'idée d'une communauté incluant la majeure partie des communes du SCoT me paraît pertinente.

Je ne peux en rien soutenir le principe d'un ralliement à la communauté d'agglomération de Nîmes, et me battraï pour qu'il ne puisse avoir lieu.

Plusieurs motifs à cela :

- Les villages du territoire de l'Uzège bénéficient d'une histoire commune, d'un destin commun. Uzès y joue pleinement son rôle de ville centre en terme d'emplois, de commerce, de vie sociale, de formation, de culture, etc. ; si des progrès restent encore à faire, on voit mal aujourd'hui les plus que pourrait apporter à un rattachement à l'agglomération de Nîmes ;
- La qualité de vie sur ce territoire est en grande partie liée à son caractère rural, qui serait perdu avec un rattachement à la communauté d'agglomération ; le territoire de l'Uzège deviendrait une zone d'urbanisation de la ville de Nîmes. Uzès perdrait son rôle au profit de Nîmes, et les uzégeois seraient plus dépendants de Nîmes qu'ils ne le sont aujourd'hui ;
- L'Uzège deviendrait alors un satellite éloigné du centre de décision nîmois, plus enclin à gérer des problématiques de centre urbain qu'à tenir compte de besoins de minorités rurales.
- Enfin, que nous ferait gagner économiquement un rattachement à une agglomération dont la ville principale est fortement endettée ?

Les habitants et les élus de cette nouvelle entité à créer doivent montrer leur volonté de conserver un territoire rural au caractère affirmé, et de choisir leur propre destin ; ils doivent pouvoir choisir le type de développement économique, culturel, social et sociétal auquel ils prétendent ; et continuer à cultiver un style et une qualité de vie auquel ils ne veulent pas renoncer.

Je reste à votre disposition pour discuter de tout cela de vive voix, et vous prie de croire, Monsieur la Président, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Simon Subtil